

Janvier 2026

Stratégie Erasmus du CIHEAM-IAMM

La stratégie internationale (UE et hors UE) de l'Institut

L'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM) du Centre international de hautes d'études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), est une institution internationale d'enseignement supérieur dont la région méditerranéenne (les pays du pourtour méditerranéen, et en particulier les 13 États membres du CIHEAM¹) constitue l'espace géographique prioritaire de ses activités de formation et de recherche. Offrant des programmes de formation de niveau Master, l'Institut développe ses activités en collaboration avec un réseau constitué des universités et des établissements d'enseignement supérieur dans chacun des pays méditerranéens (Nord, Sud et Est).

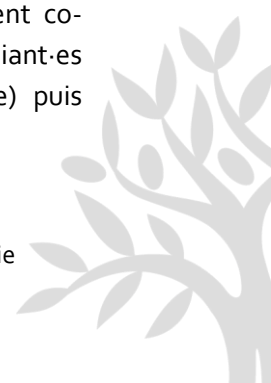
En effet, afin de pouvoir proposer un enseignement de qualité appuyé sur une recherche d'excellence, le CIHEAM IAMM a fait le choix de développer un réseau académique et scientifique de haut niveau, tant au sein de l'Union européenne que sur l'ensemble du pourtour Méditerranéen. Ce réseau est essentiel d'une part pour garantir les collaborations scientifiques nécessaires à la constitution de consortium de recherche en mesure de se positionner avec succès dans les appels à projets lancés au sein des grands programmes européens de soutien à la recherche, et d'autre part pour mobiliser dans l'enseignement, aux côtés des enseignants-chercheurs de l'Institut, des intervenants extérieurs de haut niveau académique issus d'universités, grandes écoles et Centres de recherche. Cette stratégie se traduit aujourd'hui par un engagement fort de l'Institut dans le programme Horizon Europe, le programme PRIMA, et le programme Erasmus+ (<https://www.iamm.ciheam.org/fr/rd/projets/>).

La gestion de la qualité de l'ensemble de ces activités est certifiée dans le cadre de la norme ISO9001.

Dans ce contexte, les formations diplômantes du CIHEAM-IAMM s'adressent à un public d'étudiants en fin de parcours (niveau bac+4) ou déjà diplômés (Master, Ingénieur) souhaitant acquérir des connaissances académiques et des savoir-faire professionnels nécessaires pour affronter problématiques et défis qui caractérisent l'espace méditerranéen en matière d'agriculture, d'agroalimentaire et de développement rural. Son offre de formation est construite en complémentarité avec celles proposées par les établissements d'enseignement supérieur dont elle est partenaire.

Le partenariat avec les établissements se traduit notamment par des accords de double diplomation avec plusieurs d'entre eux : au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Égypte, au Liban, en Albanie, au Kosovo. Au Liban, le partenariat prend une forme originale : la 5^{ème} année est totalement co-construite avec la faculté d'agronomie de l'Université libanaise de Beyrouth, les étudiant-es sélectionné-es suivent d'abord des enseignements à Beyrouth (Septembre à Décembre) puis rejoignent le CIHEAM-IAMM de janvier à Mars.

¹ Albanie, Algérie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie, Turquie



Au-delà du niveau Master, le CIHEAM-IAMM est également fortement impliqué dans la formation doctorale et accueille sur son site une 20^{aine} de doctorant·es par an, grâce à un partenariat fort avec les écoles doctorales et les unités mixtes de recherches montpellieraines. La direction des thèses est ainsi assurée par des professeurs et directeurs de recherches issues d'institutions variées françaises, européennes et méditerranéennes. Plusieurs de ces doctorant·es ont l'opportunité de prendre part aux projets de recherches dans lesquels le CIHEAM-IAMM est engagé et ainsi de se « former » aussi à la participation aux consortiums internationaux de recherche.

Cette « plate-forme » doctorale et le Laboratoire d'Accueil Méditerranéen en Économie et Sciences Sociales (LAMES, <https://www.iamm.ciheam.org/fr/rd/recherche/>) contribuent aussi à l'accueil de jeunes chercheurs.seuses pour des séjours scientifiques de durées variables (quelques semaines à quelques mois). Ils ont ainsi la possibilité de bénéficier non seulement des installations du CIHEAM-IAMM mais également de l'ensemble de l'environnement scientifique montpellierain, en particulier mobilisé dans le cadre d'Agropolis International (CGIAR, INRAE, IRD, CIRAD, CNRS).

Enfin, le CIHEAM-IAMM est doté d'un centre d'enseignement du français comme langue étrangère (CFLE) dont la qualité est reconnue depuis longtemps et régulièrement évaluée (Label Qualité FLE renouvelé en 2025). Cette ressource lui permet de permettre un apprentissage du français non seulement aux étudiant·es inscrit·es dans les parcours de Master mais également aux chercheurs.euses accueillies au LAMES. Elle est également très utilisée par les partenaires du CIHEAM-IAMM (CIRAD, INRAE, CNRS, IRD) qui accueillent eux-aussi des collègues non francophones.

Plus globalement, la qualité de l'accueil réservé aux étudiant·es, aux enseignant·es et chercheurs.euses étrangers est reconnu depuis de nombreuses années par le label « Bienvenue en France » (renouvelé en 2025 au grade le plus élevé de la certification).

Par l'ensemble de ces actions, le CIHEAM-IAMM apporte une contribution significative à l'internationalisation du campus universitaire montpellierain, contribution reconnue par les évaluations successives conduites par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

La contribution spécifique du Programme Erasmus+ à cette stratégie

Le CIHEAM-IAMM est engagé dans le programme Erasmus depuis 10 ans, et cet engagement a été essentiel au développement de ces activités, et à l'atteinte de ses objectifs en matière d'internationalisation de ces activités.

Cet engagement se réalise plus particulièrement dans les actions clés 1 et 2.

Action clé 1 : Mobilité Des Individus À des Fins D'apprentissage

Les mobilités internationales de crédits, entrantes et sortantes, pour les étudiant·es accueilli·es dans les parcours de Master2 sont évidemment déterminantes pour permettre aux étudiant·es disposant de moyens modestes de suivre dans difficulté matérielles les enseignements dispensés et garantir ainsi un excellent taux de réussite. C'est tout particulièrement vrai pour des candidat·es issu·es de pays fortement affectés par les conflits, comme le Liban. Le flux régulier d'étudiants libanais depuis 2010 n'aurait pu être maintenu à ce niveau sans le concours d'Erasmus+. Les mobilités réalisées sont mises

en valeur par des interviews des bénéficiaires (<https://videos.iamm.ciheam.org/video/0074-temoignage-erasmus-wissal-qasmi/>) et la participation régulière aux événements Erasmus Days (L'institut est impliqué dans le réseau spécifique mis en place au niveau de l'écosystème universitaire montpellierain).

Les mobilités étudiantes sont complétées par des mobilités de stage, entrantes et sortantes, qui permettent aux étudiant-es de s'impliquer soit dans des activités de recherche (au sein des projets menés conjointement par le CIHEAM-IAMM et ses partenaires) soit dans des activités professionnelles au sein d'entreprises ou d'administrations publiques. Ces mobilités contribuent aussi à l'atteinte d'un très bon taux d'insertion professionnelle, lequel est évalué très régulièrement.

Les mobilités enseignantes, entrantes et sortantes, sont également très importantes pour la mise en œuvre de la stratégie. Elles permettent tout d'abord de soutenir la participation régulière d'enseignants-chercheurs avec des enseignements réalisés dans les parcours de Master ou des formations de courtes durées. Elles sont également mobilisées pour permettre des travaux communs sur l'évolution des cursus d'enseignements et garantir, notamment dans le cadre des accords de double-diplomation, la bonne complémentarité entre les parcours proposés dans les différents établissements, et leur adaptation régulière, en particulier en valorisant les acquis des projets de recherche menés en commun. Et enfin, ces échanges permettent de co-construire de nouveaux consortiums, en élargissant le réseau des partenariats scientifiques.

Les mobilités de formation enfin sont mises en œuvre pour soutenir la gestion prévisionnelle des compétences, en valorisant l'expérience acquise par les différents partenaires dans des domaines qui ne sont pas nécessairement scientifiques. Par exemple, les compétences acquises dans les domaines de la gestion de projet, des pratiques pédagogiques, peuvent faire l'objet d'échanges entre pairs auxquels les mobilités de formation donnent des moyens intéressants.

Action clé 2 : Coopération entre organisations et institutions

Certains projets à dimension institutionnelle plus forte trouvent dans le cadre de l'action clé 2 des moyens conséquents que le CIHEAM-IAMM a plusieurs fois mobilisé et mobilise encore aujourd'hui (Accompagnement de l'Université de Tirana dans la construction d'une offre de formation professionnelle pour agriculteurs) afin de mener des travaux dans la durée. Ces projets sont aussi, comme les projets de recherche, l'occasion de renforcer le partenariat institutionnel et scientifique et ce faisant, de consolider le réseau scientifique que le CIHEAM-IAMM revendique d'animer dans la durée.